



Séminaire résidentiel 2023

LES MODIFICATIONS DE MARCHÉ ET CLAUSES DE REEXAMEN EN PRATIQUE

GERER LES MODIFICATIONS DE MARCHÉ **(clauses de réexamen, modifications en cours d'exécution,...)**

Le déroulement d'un marché public ne relève pas toujours du long fleuve tranquille et il n'est pas rare qu'une fois le marché attribué, son exécution soit confrontée à diverses difficultés.

Certaines sont liées aux faits de l'adjudicateur qui dans la mise en place de son projet doit faire face à des éléments nouveaux ou inattendus qui entraînent des modifications en cours de marché. A lui dès lors de l'avoir anticipé via des clauses de réexamen prévues dans le cahier des charges, ou de réagir de la manière la plus adaptée dans le cadre permis par la réglementation des marchés publics.

Certaines sont par contre liées aux faits de l'adjudicataire et peuvent constituer des modifications en cours d'exécution (circonstances imprévisibles, révision de prix, délais, ...)

Nous avons pensé qu'une des manières d'aborder cette thématique pour la rendre vivante et vous permettre de quitter le séminaire en ayant des clés efficaces pour vous confronter à ces situations au quotidien était d'allier un subtil mélange de théorie (rappels des cas de modifications, clauses légales,...), de retours d'expériences (comment réagir en cas de demandes de modification, exemples vécus et bonnes pratiques) et d'exercices pratiques (atelier de rédaction de clauses de réexamen, ...).

Le séminaire veillera à alterner des moments théoriques actualisés et des exercices pratiques, à l'occasion desquels les participants seront amenés à développer leurs acquis dans le cadre de marchés publics fictifs. Après chaque exercice pratique, les formateurs veilleront à analyser et à compléter les données pour que le participant reparte avec des bonnes pratiques.

Seule la formule résidentielle offre cette opportunité d'approfondir les règles théoriques, tout en les accompagnant de mises en situation dans un cadre extraprofessionnel. L'objectif est d'offrir aux participants des outils efficaces pour appréhender les modifications en cours d'exécution dans leur pratique. Des supports écrits et pragmatiques seront distribués.

Toute l'équipe d'ESIMAP vous souhaite un très agréable et profitable séminaire 2023 !

Vos formateurs seront :

Virginie DOR, Avocate au Barreau de Bruxelles, Association d'avocats C'M'S' DeBacker, Expert auprès de la Commission Européenne, Secrétaire-Trésorière d'ESIMAP.

Bertrand DUPREZ, Conseiller Breveté Administrateur Militaire au Ministère de la Défense, Project Management Team SHAPE-NCIA, Membre d'ESIMAP.

Béatrice GARCIA PEREZ, Juriste spécifique Droit des Marchés Publics à la Centrale d'achat du CPAS de Bruxelles, Administratrice d'ESIMAP.

Yves LIBERT, Inspecteur général des Finances au Corps Interfédéral de l'Inspection des Finances, Membre de la Commission fédérale des marchés publics, Président d'ESIMAP.

Julie PIROTTE, Legal consultante, JPI Lex, Membre d'ESIMAP.

Patrick THIEL, Avocat au Barreau de Bruxelles, Association d'avocats EQUAL, Vice-Président d'ESIMAP.

Isabelle VAN KRUCHTEN, Avocate au Barreau de Bruxelles, Association d'avocats EQUAL, Administratrice d'ESIMAP.

Marie VASTMANS, Avocate au Barreau de Bruxelles, Association d'avocats Xirius Public, Administratrice déléguée d'ESIMAP.

Samuel WAUTHIER, Premier Auditeur-Réviseur à la Cour des Comptes, Administrateur d'ESIMAP.

Cédric WILLAY, Chef de Division, Responsable du Service des Marchés, Patrimoine et Contentieux, Province de Luxembourg, Membre de la Commission fédérale des marchés publics, Membre d'ESIMAP.

Infos pratiques et Bulletin d'inscription

Dates : du mercredi 11 octobre à **13h30** au vendredi 13 octobre à **16h**

Coût : 1 225 € (logement 2 nuits, repas du mercredi soir au vendredi midi, formation et documentation inclus)

Lieu de la formation : Lacs de l'Eau d'Heure – FROIDCHAPELLE (Ht) – Golden Lakes Hotel – Route de la Plate-Taille, 51 bis – 6460 Boussu-lez-Walcourt

BULLETIN D'INSCRIPTION Résidentiel 2023

A renvoyer à : ESIMAP – Rue de la Science, 4 /02A - B- 6000 CHARLEROI
Fax : 071 / 70.04.28 Mail : info@esimap.be

Melle/Mme/M. (NOM) ¹ :Prénom

Fonction :

Administration/entreprise :

Service :

Adresse professionnelle :

N° de TVA :

Tél. : Fax : E-mail :

I. Séminaire résidentiel 2023

S'inscrit à :

Résid. 2023 – Modifications de marché et clauses de réexamen – 1225 € - Froidchapelle * du 11 au 13/10/2023

En acceptant les conditions générales d'inscription (sur notre site web ou sur demande), **s'engage** à (faire) verser la somme de EUR ² dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte d'ESIMAP asbl **BE 12 0012 6462 7392** (n° TVA : BE 0 454.068.480)

En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à

.....
.....

Date : Signature ³ :

Cachet / accord :

1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter
2. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)



Séminaire résidentiel 2023

LES MODIFICATIONS DE MARCHÉ ET CLAUSES DE REEXAMEN EN PRATIQUE

Programme du **mercredi 11 octobre 2023**

13 h 00 Accueil des participants et check-in à l'hôtel

13 h 30 Début du séminaire

Introduction et présentation du déroulement pratique du séminaire

Les modifications de marché reprises dans les articles 37 à 38/19 de l'AR du 14 janvier 2013

L'après-midi débutera par un rappel des règles relatives aux modifications de marché. Seront abordées les différents hypothèses prévues aux articles 37 à 38/19 de l'AR du janvier 2013, en opérant une distinction entre les clauses de réexamen prévues par la réglementation et celles à adapter par le pouvoir adjudicateur à l'occasion de la rédaction du cahier des charges.

Présentation : Isabelle Van KRUCHTEN, Béatrice GARCIA PEREZ

15 h 30 -  - **16 h**

Les cas particuliers de modifications liées à des événements d'actualité entraînant une hausse des prix

- La crise du Covid
- Le conflit en Ukraine

Présentation : Virginie DOR, Isabelle Van KRUCHTEN

18 h 30 Fin de la partie formation du premier jour

19 h 00 Repas

* * * * *



Séminaire résidentiel 2023

LES MODIFICATIONS DE MARCHÉ ET CLAUSES DE REEXAMEN EN PRATIQUE

Programme du **jeudi 12 octobre 2023**

9 h 00 Début du séminaire

La gestion des modifications dans la pratique –

Retours d'expériences sur les cas de modifications rencontrées dans les articles 37 à 38/19 de l'AR RGE

10 h 30 -  - **10 h 45**

La rédaction des clauses de réexamen

Atelier pratique : savoir rédiger des clauses de réexamen régulières

Présentation, animation et suivi : Yves LIBERT, Marie VASTMANS, Samuel WAUTHIER

12 h 30 -  - **13 h 30** – Repas 2 services au Restaurant de l'hôtel

13 h 30 – 15 h 30 Temps libre

15 h 15 -  - **15 h 30**

15 h 30 Suite du séminaire

La clause de révision - Les formules de révision des prix : mise en pratique

Présentation, animation et suivi : Julie PIROTTE, Patrick THIEL, Béatrice GARCIA PEREZ

19 h 30 Fin du deuxième jour

20 h 00 Repas



Séminaire résidentiel 2023

LES MODIFICATIONS DE MARCHÉ ET CLAUSES DE REEXAMEN EN PRATIQUE

Programme du **vendredi 13 octobre 2023**

8 h 30 Check-out des chambres

9 h 00 Début du séminaire

Les autres cas de modifications de marché (hors art. 37 à 38/9 RGE)

- Le jeu des quantités présumées
- L'évolution des quantités initialement prévues
- L'ordre modificatif
- Les décomptes
- Les réfections pour moins-value
- La résiliation intégrale
- Les mesures d'offices
- ...

Présentation, animation et suivi : Patrick THIEL, Julie PIROTTE

12 h 30 -  - **13 h 30** – Repas Buffet Froid au Restaurant de l'hôtel

13 h 30 Suite et fin du séminaire

Quiz récapitulatif des éléments vus durant le séminaire

Exercices interactifs

Outils pédagogiques et pratiques

Conclusions – Questions réponses

Présentation, animation et suivi : Marie VASTMANS et le panel de l'équipe

16 h 00 Clôture du séminaire